



Prendre soin de vous au travail

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de votre confiance. Après avoir pris connaissance de nos compétences géographiques, nous vous invitons à compléter notre dossier d'adhésion.

Pour vous aider à répondre aux obligations légales, nous vous apportons les compétences d'une équipe de spécialistes, médecins et intervenants en Santé au Travail.

Notre rôle est :

- d'éviter toute altération de la santé des salariés du fait de leur travail ;
- de vous aider à évaluer les risques professionnels par la connaissance du milieu du travail ;
- d'aider à prévenir ces risques en conseillant les employeurs et les salariés en matière de prévention et de sécurité.

Afin de faciliter vos démarches, le Ciamt a mis en place un site sécurisé Extranet. Avec ce service :

- vous aurez la possibilité de gérer la liste de vos salariés (ajout, modification, suppression) ;
- les convocations seront mises à disposition sur le site (un e-mail vous en avisera) ;
- la déclaration d'effectif annuelle sera validée sur le site dans la période de validation.

Ce service n'entraîne aucun frais supplémentaire.

Si vous choisissez ce type d'envoi, vous vous engagez à communiquer au Ciamt tout changement d'adresse e-mail et à consulter les messages du Ciamt. Vous recevrez par lettre recommandée, à votre nom, le code secret permettant d'accéder à la liste des salariés de l'entreprise et aux convocations.

Notre cotisation pour l'année civile 2020 s'élève à 109 euros HT par salarié.

Nos équipes sont à votre disposition pour de plus amples informations concernant nos prestations et notre organisation.

Dans l'attente d'une future collaboration, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Service Affiliation

1, rue Saint-Georges – 75009 Paris  
Tél. : 01 53 53 00 13  
[www.ciamt.org](http://www.ciamt.org)